

N° : DE/46/7.5/13.06.2022-11

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	6
Présents	38	Absents non représentés :	3
VOTANTS			44

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Verdeaux à Bédarrides, le 13 juin 2022, après convocation légale reçue le 07 juin 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Étaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, Mme Carine BLANC TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Jean-Claude RUSCELLI, M. Joël SERAFINI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

Étaient Absents représentés :

M. Fulgencio BERNAL (pouvoir donné à M. Gêrôme VIAU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA).

Étaient Absents non représentés :

Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Politique de la Ville - Subventions dans le cadre de la programmation 2022 –**Monteux - Sorgues**

Madame Emmanuelle ROCA, Conseillère Communautaire explique à l'assemblée que suite à l'appel à projets lancé par la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » quant à la programmation 2022 de ses contrats de ville ; plusieurs opérateurs ont déposé un dossier sur le pilier « Développement Economique et Emploi » et ont sollicité un financement auprès de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat.

Ces candidatures ayant fait l'objet d'un avis favorable en comité de pilotage du contrat de ville en date du 21 avril 2022, il est demandé au conseil communautaire d'autoriser le Président à verser la subvention à ces opérateurs pour l'année 2022

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 29 juin 2022

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LES SORGUES DU COMTAT

99_05_084-248400293-20220613-DE13062022_

Le Conseil Communautaire,

Madame Emmanuelle ROCA, Conseillère Communautaire, entendue,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Président à verser la subvention à ces opérateurs pour l'année 2022 selon les critères suivants :

Contrat de ville de Sorgues :

Opérateur : INITIATIVE TERRES DE VAUCLUSE

Action : Le développement de l'activité économique et l'emploi dans les quartiers prioritaires

Subvention accordée : 7 500 € (*sept mille cinq cent euros*)

Contrat de ville de Monteux :

Opérateur : UNVERSITE POPULAIRE VENTOUX

Action : Relais travail saisonnier ventoux

Subvention accordée : 2 000 € (*deux mille euros*)

Opérateur : RILE

Action : Créer mon entreprise moi aussi

Subvention accordée : 2 500 € (*deux mille cinq cent euros*)

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget général.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté D'Agglomération
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

